



République Française
Département du LOT
Commune de PUYBRUN
Séance du 21 mars 2026

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 17/03/2026

Présents : 15

Le vingt et un mars deux mille vingt-six, à 15 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Juliette AUDUBERT

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Résultat du vote : adoptée

Présents : Juliette AUDUBERT, Jean-Marc TABARLY, Anne CHANUT-VINCENT, Dominique ROUSSEAU, Sylvie BERTRON, Pierre VINCENT, Patrice VAYSSE, Catherine BATTUT, Pascal COURBET, Véronique LESAGE, Manon PLASSCHAERT, Nicolas MONTBERTRAND, Marie-Alice BORNET, Marina TAVARES, Florian VACHER

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Florian VACHER

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Florian VACHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet: Election des membres de la commission d'Appel d'Offres - DE_017_2026

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L1414-2 et L1411-5,

Considérant que les membres titulaires et suppléants sont désignés par vote à bulletin secret (art. L. 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Considérant que pour une commune de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres est composée par le maire ou son représentant, président, et par trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que la commission d'appel d'offres est présidée par la maire,

Toutefois, en application de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par la Maire.

Considérant le dépôt d'une liste unique de candidats,

Sont candidats au poste de titulaire :

- Madame Catherine BATTUT
- Madame Anne CHANUT-VINCENT
- Monsieur Dominique ROUSSEAU

Sont candidats au poste de suppléant :

- Madame Marie-Alice BORNET
- Monsieur Pascal COURBET
- Madame Véronique LESAGE

Date de transmission de l'acte: 30/03/2026
Date de réception de l'AR: 30/03/2026
046-214602294-DE_017_2026-DE
A G E D I

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et sont donc désignés en tant que :

Présidente : Madame la Maire, Juliette AUDUBERT

Membres titulaires :

- Madame Catherine BATTUT
- Madame Anne CHANUT-VINCENT
- Monsieur Dominique ROUSSEAU

Membres suppléants :

- Madame Marie-Alice BORNET
- Monsieur Pascal COURBET
- Madame Véronique LESAGE

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de TOULOUSE, par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 Toulouse Cedex) ou par l'application informatique en ligne Télé-recours (accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>) dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

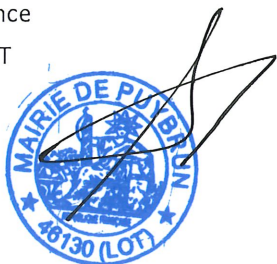
Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Maire par courrier (160, Place Grande - 46130 PUYBRUN). Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme de deux mois valant rejet implicite du recours gracieux).

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Président de séance

Juliette AUDUBERT



Le secrétaire de séance

Florian VACHER

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Florian Vacher, is written on the page.

Date de transmission de l'acte: 30/03/2026
Date de reception de l'AR: 30/03/2026
046-214602294-DE_017_2026-DE
A G E D I